



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

PRESENTATION DE LA NORME NATIONALE SUR LA DURABILITE DU CACAO EN COTE D'IVOIRE



**Dialogue Direct organisé par l'ICCO entre les Pays Producteurs et
l'Industrie du Cacao et Chocolat sur la Certification
Radisson Blu Hotel, Zurich, Suisse, 06-07 Mars 2014**

Sommaire



I- Contexte/ Justification

II- Actions en cours

2.1 Elaboration de la norme pour la durabilité du cacao en Côte d'Ivoire

2.1.1 Caractéristiques de la norme

2.1.2 Informations sur le processus d'élaboration de la norme

2.2 Travaux préparatoires à la mise en œuvre du cadre réglementaire des projets de certification

III- Perspectives

IV- Points de discussion avec l'Industrie lors du Dialogue direct

I- Contexte/ Justification



Pourquoi élaborer une norme pour la durabilité du cacao en Côte d'Ivoire?

- Faiblesses et contraintes auxquelles le secteur cacao doit faire face;
- Programme national de développement de la Filière Café Cacao dénommé « Quantité, Qualité et Croissance (2QC) » initié depuis 2009 par le Gouvernement en vue de relever ces défis;
- Limites des projets de certification mis en œuvre en Côte d'Ivoire par les partenaires privés auxquelles le Ministère de Tutelle et l'Organe de régulation se doivent d'apporter des améliorations et/ou solutions car ces limites ne permettent pas d'atteindre les objectifs de production durable. Il s'agit entre autres de:
 - ✓ La non homogénéité et de la complexité des standards des différentes initiatives avec notamment certains critères non adaptés aux valeurs culturelles et sociales de la Côte d'Ivoire ;
 - ✓ L'absence de transparence dans la chaîne de valeurs du cacao certifié (mode de détermination de la prime, partage des coûts, montant des formations, paiement des primes) ;
 - ✓ La baisse du volume des achats de cacao certifié par les exportateurs depuis la campagne 2012-2013 , en contradiction avec les déclarations des chocolatiers d'avoir tous les achats certifiés d'ici 2023;

I- Contexte/ Justification



Pourquoi élaborer une norme pour la durabilité du cacao en Côte d'Ivoire?

- ✓ La baisse continue de la prime;
- ✓ La réduction de l'autonomie des coopératives vis-à-vis des exportateurs, à travers le préfinancement des activités de certification ;
- ✓ L'absence de contrôle/audit des activités de certification sur le terrain avec pour risque le discrédit et la dénaturation de ces initiatives ;
- ✓ L'absence d'un cadre réglementaire national permettant de canaliser toutes ces interventions et d'en assurer une coordination efficace.

I- Contexte/ Justification (Suite)



Vision de la Côte d'Ivoire en matière de durabilité

- Les insuffisances et contraintes ont permis de dégager la vision de la Côte d'Ivoire en matière de durabilité. L'élaboration de la norme de durabilité et son application sur le terrain devront être une réforme totale de tout le secteur du cacao partant du producteur à tous les autres acteurs de la chaîne de valeurs.
- La vision de la Côte d'Ivoire est la suivante:

*« Parvenir à une **économie cacaoyère durable** intégrant les aspects économiques, sociaux et environnementaux par la définition d'un référentiel national **d'application obligatoire** par tous les acteurs de la chaîne de valeurs du cacao.*

*La norme nationale à mettre en place est une **norme de référence** qui se veut universelle tout en étant **adaptée aux réalités socio-culturelles de la Côte d'Ivoire**. Elle doit prendre en compte les exigences des consommateurs et **viser les marchés de masse**.*

L'objectif de la norme n'est pas délivrer des certificats aux Sociétés Coopératives mais plutôt de les inciter à adopter de bonnes pratiques de production durable du cacao ».

II– La vision de la Côte d’Ivoire (suite)



La Norme nationale doit:

- Etre en adéquation avec les axes stratégiques du Programme National de Développement de la filière Café-Cacao (2QC);
- Privilégier l’amélioration de la qualité, de la productivité et des revenus des producteurs, à travers la formation des producteurs aux bonnes pratiques, l’accès aux intrants, la structuration et la professionnalisation des producteurs en organisations viables (Sociétés Coopératives), l’accès au micro crédit, la diversification des sources de revenus des producteurs;
- Mettre en place un système de traçabilité harmonisé et approprié des produits;
- Permettre la construction d’infrastructures socio-économiques dans les zones de production pour améliorer le cadre et les conditions de vie des producteurs et de leurs communautés;
- Promouvoir des techniques de production qui favorisent la biodiversité et la
- préservation de l’environnement;
- Assurer la transparence du processus .

II- Actions en cours



2.1 Etat d'avancement des travaux relatifs à l'élaboration de la norme de la durabilité pour le cacao en Côte d'Ivoire

2.1.1 Caractéristiques de la norme

La norme se doit d'être plus ambitieuse que les standards de certification volontaires. Les producteurs et les consommateurs doivent s'y retrouver

- Caractère obligatoire de la norme;
- Champ d'application: marché de masse
- Structure de la norme: elle doit prendre en compte les exigences relatives à chaque type d'acteurs de la chaîne de valeurs et garantir une cohérence entre ces normes en vue d'assurer leur impact sur l'ensemble de la chaîne;
- Mise en place d'un dispositif d'intégration des initiatives de certification volontaires dans la norme nationale : tronc commun avec les trois standards et spécificités afin d'obtenir les différents labels;
- Obtention plus facile et à moindre coût par les producteurs, des certificats des initiatives volontaires;
- Prise en compte des initiatives internationales (Travaux du CEN)
- Association de CODINORM aux travaux.



II- Actions en cours

2.1 Etat d'avancement des travaux relatifs à l'élaboration de la norme de la durabilité pour le cacao en Côte d'Ivoire

- Mise en place d'un dispositif d'implémentation de la norme y compris la structure de gestion ainsi que de suivi évaluation de la norme;
- Mise en œuvre d'une stratégie de promotion et de communication de la norme au niveau national et international.

2.1.2 Informations sur le processus

- Les travaux se passent au niveau de la Plateforme de Partenariat Public Privé au sein du groupe de travail 1 chargé de l'élaboration de ladite norme;
- La représentativité de tous les acteurs de la filière est assurée;
- Les travaux se font sur une base participative;
- Production et validation des Termes de Référence pour le recrutement d'une équipe de consultants pour l'élaboration de la norme;
- Dossier d'appel d'offres en cours d'élaboration.



II- Actions en cours

2.1 Etat d'avancement des travaux relatifs à l'élaboration de la norme de la durabilité pour le cacao en Côte d'Ivoire

2.2 Travaux préparatoires à la mise en œuvre du cadre réglementaire des projets de certification

- Les constats relevés après une décennie de mise en œuvre des projets de certification laisse apparaître un certain nombre de problèmes liés aux pratiques sur le terrain et à l'absence d'un cadre réglementaire national de suivi et d'évaluation permettant de mieux orienter les initiatives sur le terrain.
- Ces défaillances mettent à risque la certification comme outil devant permettre d'atteindre la durabilité dans le secteur cacaoyer;



II- Actions en cours

2.2 Travaux préparatoires à la mise en œuvre du cadre réglementaire des projets de certification

- Afin d'apporter des solutions harmonisés aux défaillances constatées, Le Conseil du Café-Cacao a décidé de mettre en place un cadre réglementaire pour la campagne 2014-2015.

2.2.1 Objectifs

- Assurer le bon déroulement du processus de certification par une coordination efficace du Conseil du café-Cacao;
- Apporter des mesures correctives afin d'atteindre les résultats attendus;
- Vérifier le paiement effectif de la prime aux producteurs et aux coopératives;
- Mettre en place un dispositif de contrôle et de sanctions des projets de certification.



II- Actions en cours

2.2 Travaux préparatoires à la mise en œuvre du cadre réglementaire des projets de certification

2.2.2 Résultats attendus

- Le cadre réglementaire des projets de certification est élaboré et adopté ;
- Un dispositif de vérification et de contrôle du paiement des primes aux coopératives et aux producteurs est mis en place ;
- Une base de données des projets de certification et des coopératives certifiées est disponible ;
- Le dispositif de contrôle et de sanctions des projets de certification est opérationnel ;
- Les statistiques sur la certification sont disponibles.

2.2.3 Activités préparatoires

Activités déjà réalisées

- Elaboration du cadre réglementaire et des procédures de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des projets de certification; du Projet de Convention cadre relatif au projet de certification entre Le Conseil du café-Cacao et l'exportateur;
- Rencontre avec les certificateurs et certaines coopératives certifiées.

II- Actions en cours



2.2 Travaux préparatoires à la mise en œuvre du cadre réglementaire des projets de certification

Actions en cours ou à entreprendre

- Base de données des coopératives certifiées en cours d'élaboration
- Programmation de rencontres avec les acteurs impliqués dans la certification (exportateurs, chocolatiers, traitants, coopératives certifiées);
- Organisation de la restitution de l'étude sur la certification de 2011 et prise en compte des recommandations;
- Finalisation du cadre réglementaire;
- Présentation du cadre réglementaire aux exportateurs pour recueillir leur observation;
- Agrément des auditeurs et cabinets de formation;
- Élaboration du décret instituant le cadre réglementaire;
- Validation dudit cadre par le CA du Conseil du Café-Cacao et le MINAGRI

III- PERSPECTIVES



Examen de la mise en place du Comité miroir pour la conduite des activités du CEN TC 415 en Côte d'Ivoire

- **Missions:**

- Conduire les activités du CEN TC 415 et appuyer le Comité international en regroupant les experts ivoiriens pour des contributions régulières au processus

- **Activités**

- Loger le Comité miroir au sein de la PPPP et plus spécifiquement au sein du Groupe de travail 1 chargé de l'élaboration de la norme nationale et informer les autres membres de la PPPP
- Faciliter les synergies entre les deux normes
- Appui technique de CODINORM qui assurera le secrétariat du Comité miroir
- Assurer la présidence du Comité miroir: le Secrétaire Technique de la PPPP appuyé par le point focal du GT1 assurera la gestion quotidienne
- Organiser un séminaire sur le projet de la norme internationale
- Etablir une communication permanente entre CODINORM et l'Agence Danoise de Normalisation.

III- Points à adresser à l'Industrie du Cacao et du Chocolat



CERTIFICATION

- Assurer le contrôle de l'exécution des initiatives sur le terrain en vue préserver la crédibilité de la certification par la mise en œuvre d'un cadre réglementaire;
- Maintien de la prime de certification et révision périodique de cette dernière;
- Privilégier la certification des Sociétés coopératives afin de les renforcer;
- Point de vue des partenaires et chocolatiers sur la réduction des achats de cacao certifié en Côte d'Ivoire (non respect des clauses des contrats de certification);
- Non transparence du processus de certification (Quasi- opacité dans la fixation des prix et distribution des primes; Non maîtrise des couts et bénéfices liés à la certification; Financement des coûts liés à la certification)
- Détention des certificats des coopératives par les exportateurs
- Certification des producteurs non organisés à travers les traitants ou centres d'achat: vu les mauvaises pratiques sur le terrain qui décrédibilise la certification, il faut au préalable évaluer la faisabilité de cette opération.

III- Points à adresser à l'Industrie du Cacao et du Chocolat



- Traçabilité sur toute la chaîne de valeurs pour le cacao certifié;
- Question d'éthique et d'équité : transparence vis-à-vis des consommateurs qui sont supposés payer à des prix élevés du chocolat fabriqué avec du cacao certifié ; Equité vis-à-vis des producteurs car pour les consommateurs, les prix élevés qu'ils consentent à payer doivent récompenser les efforts fournis par les producteurs

NORME NATIONALE

- Assurer l'alignement des standards de certification volontaires à la norme nationale;
- Assurer la formation de masse des producteurs sur la norme nationale de référence

NORME CEN

- S'assurer que l'initiative est effectivement inclusive et participative et que le point de vue des pays producteurs soit effectivement pris en compte;
- Droit de vote demandé pour les pays producteurs au sein du CEN TC 415